



## PROCÈS-VERBAL

De la séance du Comité exécutif de la Communauté métropolitaine de Québec, tenue au siège social de la CMQ au 1130, route de l'Église à Québec, arrondissement de Sainte-Foy-Sillery, à 16 h, le 22 novembre 2007.

Sont présents :

M. Jacques Joli-Cœur, maire suppléant de la Ville de Québec, président  
Mme Danielle Roy-Marinelli, mairesse de la Ville de Lévis, vice-présidente du comité exécutif  
M. Ralph Mercier, conseiller de la Ville de Québec  
M. Michel Giroux, préfet de la MRC de la Jacques-Cartier  
Mme Anne Ladouceur, conseillère de la Ville de Lévis

Sont également présents :

M. Marc Rondeau, directeur général  
M<sup>e</sup> Pierre Rousseau, secrétaire-trésorier

### Ouverture de la séance

Le président ouvre la séance. Il est constaté le quorum et la suffisance des avis de convocation.

### Approbation du procès-verbal de la séance du 8 novembre 2007

#### **Résolution n° E-2007-83**

D'approuver le procès-verbal de la séance tenue le 8 novembre 2007.

Adoptée à l'unanimité

### Information sur le travail des commissions

Des informations sont données sur le travail accompli dans les commissions de la CMQ.

### Site Internet – Visualisation 3D du territoire de la CMQ

#### **Résolution n° E-2007-84**

D'accepter la proposition de Graph Synergie relativement à la mise en ligne, en début d'année 2008, de la visualisation 3D du territoire de la CMQ pour une durée d'un an au montant de 1 500 \$ par mois.

D'accepter que cette visualisation se fasse via le site Internet de la CMQ au [www.cmquebec.qc.ca](http://www.cmquebec.qc.ca).

Référence : Mémoire du 16 novembre 2007  
Certificat du  
trésorier : CT-2007-260  
Responsable : Communications et consultations

Adoptée à l'unanimité

Bordereau d'information

**Résolution n° E-2007-85**

De prendre acte du bordereau d'information en date du 22 novembre 2007 contenant les documents suivants :

- a) Lettre du 16 octobre 2007 de la ministre des Affaires municipales et des Régions adressée à monsieur Michel Matte, préfet de la MRC de Portneuf, concernant la conformité du règlement numéro 299 modifiant le règlement de contrôle intérimaire numéro 277 portant sur la protection des rives, du littoral et des plaines inondables (item b) du bordereau du 27 septembre 2007) ;
- b) Lettre de remerciement du 7 novembre 2007 de la Fédération des sociétés d'histoire du Québec accusant réception du chèque au montant de 500 \$ pour couvrir les frais de participation de Les Loriots de Cap-Rouge à la messe de clôture du Congrès (E-2007-68).

Référence : Bordereau d'information du 22 novembre 2007  
Responsable : Secrétaire-trésorier

Adoptée à l'unanimité

Bordereau de dépenses

**Résolution n° E-2007-86**

Les membres prennent connaissance du bordereau et posent des questions sur les dépenses. Les réponses données satisfont les membres du comité exécutif.

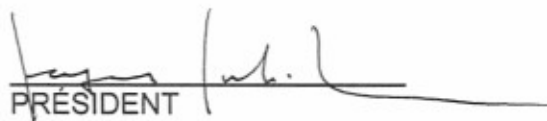
D'approuver le bordereau de dépenses soumis par le secrétaire-trésorier faisant état des chèques émis du 1<sup>er</sup> au 31 octobre 2007 au montant de 284 795,64 \$, plus 43 797,14 \$ pour les salaires versés du 1<sup>er</sup> au 31 octobre 2007.

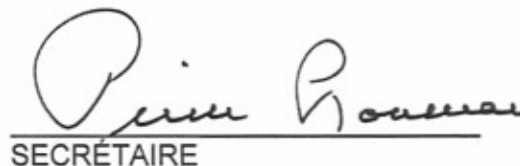
Référence : Bordereau de dépenses du 15 novembre 2007  
Certificat du  
Trésorier : CT-2007-261  
Responsable : Secrétaire-trésorier

Adoptée à l'unanimité

Levée de la séance

Et la séance est levée.

  
PRÉSIDENT

  
SECRÉTAIRE